

Le processus de consultation

Les consultations continues et ouvertes avec les agents économiques touchés par les politiques et les programmes des pouvoirs publics constituent un aspect fondamental des traditions politiques et démocratiques canadiennes. Un processus efficace de consultations publiques est essentiel à l'élaboration et à la mise en œuvre de toute initiative importante sur le plan des politiques. Comme on le soupçonnait, les détails plutôt complexes de la *Loi sur la SEE* n'ont pas retenu l'attention de l'ensemble de la population. Toutefois, pour un grand nombre d'associations d'entreprises, de sociétés, d'experts en questions commerciales et d'organisations non gouvernementales, les dispositions de cette loi se sont révélées extrêmement importantes, et l'occasion de faire valoir leur point de vue sur la question était essentielle. Par conséquent, un effort concerté a été fait pour donner aux représentants de tous les groupes clés d'intéressés la possibilité de participer à l'examen.

En plus du premier communiqué publié par le Ministre, on a utilisé un large éventail de moyens pour informer les groupes d'intérêt et autres parties intéressées. C'est ainsi qu'on a envoyé plus de 600 lettres et messages télécopiés aux exportateurs et aux associations de gens d'affaires pour leur exposer les buts de l'examen et les divers modes de participation. Environ la moitié de ces lettres ont été adressées aux associations inscrites sur la liste fournie par le Ministère des affaires étrangères et du commerce international (MAECI). D'autres listes ont été fournies par la SEE, par les centres locaux de commerce international de chacune des villes où ont été tenues les consultations auprès des parties intéressées et par certaines associations commerciales, en particulier l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada (AMEC) et l'Association des ingénieurs-conseils. Enfin, nous avons effectué des centaines d'appels téléphoniques pour inviter les parties intéressées à participer aux consultations.

En plus de tenir des réunions avec le MAECI, nous avons rencontré des représentants du Bureau du Conseil privé, de l'ACDI, d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, du Conseil du Trésor, de la Corporation commerciale canadienne, de Ressources naturelles Canada, de la Banque de développement du Canada et d'Industrie Canada. Certains députés ont également exprimé leurs points de vue à l'équipe d'examen.

D'autres méthodes ont également été employées à cet effet. Ainsi :

- une lettre a été adressée par la SEE à toutes les personnes inscrites sur sa liste d'envoi pour les informer de l'examen;
- des avis ont été expédiés par l'entremise du système WIN Exports (une banque de données du MAECI);
- un site web a été créé pour l'examen de la *Loi sur l'expansion des exportations*. La majorité des mémoires écrits présentés par les parties intéressées ont été publiés sur le site web. Durant le processus d'examen, plus de 3 000 personnes ont visité ce site;
- des annonces ont été placées dans les journaux d'un certain nombre de villes canadiennes;
- l'examen a été annoncé dans ExportWise et CanadaExport.